

Marseille, le 12 mai 2020

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
Les enseignants du 1^{er} degré public
s/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Education Nationale

DASEN

Dossier suivi par
Sandrine Semcha
Téléphone
04 91 99 66 38
Fax
04 91 99 66 55
Mél.
ce.sp13
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Objet : repérage et transmission de difficultés éventuelles

Pour toute difficulté constatée dans la reprise des écoles, je vous demande de respecter strictement la voie hiérarchique et de ne vous adresser qu'à votre inspecteur de circonscription pour lui permettre de faire la synthèse des difficultés repérées et les porter à ma connaissance ainsi qu'à celle de la collectivité territoriale.

*Cette demande est impérative.
Avec mes remerciements,*

Le directeur académique,


Dominique Beck